

Bonjour,

Nous voici réuni pour un Conseil d'Administration du CASDEC particulier car il apparait comme celui qui va lancer le dépeçage du Comité d'Action Sociale.

Nous ne dirons pas que c'était mieux avant car le CASDEC, au fil des ans a su s'adapter, même si les plus grands changements ont été dû au manque de subvention et au non-respect par l'employeur territorial de la convention. Les impacts de ce non-respect ne sont pas neutre car depuis 2012, de façon cumulée, il s'agit d'environ 2 000 000 € qui manquent dans les caisses du CASDEC. Ce montant aurait permis de maintenir la prestation "Aide à la pratique sportive et culturelle", revaloriser les autres prestations, le maintien de la prestations "chèques culture" en pourcentage et en nombre, la création d'autres prestations.

Nous sommes entièrement contre la dislocation du CASDEC et le conventionnement vers le CNAS et nous utiliserons tous les outils en notre possession pour empêcher cette ineptie.

Nous n'allons pas faire des comparatifs à la Prévert pour essayer de convaincre de la bétise de l'administration dans ce dossier.

Pour autant, nous ne pouvons pas taire notre ressenti vis-à-vis des publications en interne et en externe de la part du syndicat SUD et de certains de ses administrateurs.

Nous reprendrons juste les propos tenus lors du dernier Conseil d'Administration et repris dans l'annexe du Compte rendu que nous allons voter.

SUD se vante d'avoir interrogé les collègues sur leur choix entre le CNAS et le CASDEC. Pour autant, le travail de comparaison, incomplet et clairement inadapté aux agents en poste dans nos collectivités, ne s'est fait qu'en 2023.

SUD évoque dans ses écrits que l'allocation retraite serait illégale et pourtant évoque sa volonté de garder le CASDEC pour une série de prestation sociale et adhérer au CNAS pour le reste. Mais cela est tout à fait illégal cher collègues.

SUD écrit que l'intérêt des agents prime sur les avantages syndicaux. Mais avant de dénoncer quoi que ce soit, balayez devant votre porte car certains administrateurs, encore élu aujourd'hui, ont-ils complètement perdu la mémoire de leurs participations à des déplacements lors des mandats précédents ?

SUD réclame des prestations sociales dignes de ce nom, par contre les écrits indignes ne les dérangent pas.

Nous terminerons avec SUD sur leur volonté exprimée de garder le contact humain avec les collègues en poste au CASDEC. Nous pouvons vous garantir qu'ils et elles ne sont pas prêts de vous oublier. Si pour vous "garder le contact" c'est de les accompagner en mobilité contrainte, c'est pitoyable.

Pour nous, le CNAS, pour en avoir échangé avec des agents de collectivités adhérentes au CNAS, car sans codes, il n'est pas possible de faire de réelle comparaison, les intérêts des prestations diminuent avec l'avancée en âge des enfants. Pour nous, il ne s'agit pas de faire rêver avec des offres pléthoriques mais de proposer des prestations en lien avec les demandes des collègues.

Le RSU qui nous informe sur la pyramide des âges des agents de nos collectivités démontre que beaucoup d'offres n'auront aucun intérêt pour une majorité.

Au lieu de changer de prestataire et de favoriser la financiarisation de l'action sociale en passant dans le monde du modèle de l'assurance, les membres du conseil d'administration auraient dû travailler aux modifications de ses prestations plus tôt même si nous sortons d'une période de pandémie qui n'ont sans doute pas permis de s'y atteler. Et il ne s'agit pas uniquement des représentants des organisations syndicales qui sont visés, les élus aussi, qui ont souhaité rester dans cette instance ont des responsabilités dans ce qui nous guette.

Ce n'est certainement pas en nous proposant la venue de Mme la Directrice des Ressources Humaines Adjointe que vous risquez de nous faire changer d'avis sur ce gâchis que vous êtes en train d'organiser. Aujourd'hui, nous n'avons pas joué toutes nos cartes et, nous le redisons ici, nous n'allons pas baisser les bras pour empêcher la disparition de cet outil.

Cet outil que vous auriez dû prendre à bras le corps pour en faire un outil de développement de l'action sociale dans nos collectivités autour de l'accès au logement par exemple.

Vous dites et redites à qui veut vous entendre qu'il ne s'agit pas de faire des économies. Mais, les économies, vous les avez faites pendant plus de 10 ans et c'est cela qui a tué le CASDEC. Nous voudrions vous dire "chiche", mettez tout votre financement au CASDEC et nous redresserons la barre.

Nous sommes plus que convaincu que les études du CNAS en vue de l'absorption d'une première très grande collectivité font que nous leur permettront de combler quelques futures difficultés financières.